

CALENDRIER DU BALAYAGE 2018

Nous vous informons des différentes dates pour le balayage de la commune, et en profitons pour vous rappeler de bien vouloir déplacer vos véhicules à ces dates afin de faciliter le travail du prestataire.

Les dates à retenir :

Mardi 06 Mars 2018, Mardi 24 Avril 2018, Mardi 12 Juin 2018, Mardi 31 Juillet 2018, Mardi 04 Septembre 2018, Mardi 30 Octobre 2018, Mardi 18 Décembre 2018.



LES COMMERCANTS DE TOURVILLE

« Suite » de la présentation de « Nos commerçants »... mais aussi d'une toute nouvelle création d'entreprise. Nous attirons votre attention sur le maintien du commerce de proximité qui est une nécessité pour la commune !!!

LA POISSONNERIE

Madame Leclerc Annie vous propose divers produits de la pêche locale, poissons et coquillages selon l'arrivée...
Un service de livraison à domicile vous est proposé. N'hésitez pas à contacter Mme Leclerc au **06.64.24.32.06**.

Rendez-vous sur la Place du Calvaire tous les Jeudis matin de 08h30 à 12h00.



NOUVEAU « Le Petit Bricoleur Cauchois »

Pour vos petits travaux d'entretien dans la maison et à l'extérieur, peinture, papier-peint, pose de luminaires et de rideaux, taille de haies, transport en déchetterie, entretien de pierre tombale, débarras, aide au déménagement, montage et démontage de meubles et relookage, pose et installation de télévision et électroménager, etc...

N'hésitez pas à contacter Mr Yvon Lejeune au : **07.50.80.23.92**



TRAVAUX COMMUNAUX

Salle polyvalente

Travaux de mise en conformité aux règles d'accessibilité (Ad'AP)

Après les travaux réalisés début décembre (changement de la porte d'accès latérale et construction de la rampe d'accès aux personnes handicapés), la voirie d'accès latérale et la zone arrière (côté cuisine) ont été reprofilées en enrobés. Il ne reste plus que les finitions à terminer courant mars (marquage au sol).

Cimetière

Les travaux d'agrandissement de l'espace cinéraire ont démarré par la pose de 4 cavurnes supplémentaires.

Ecoles

Dans le cadre du plan « Vigipirate » les grilles d'accès aux cours d'écoles sont cadenassées par mesure de sécurité.

Afin de permettre aux parents ou intervenants extérieurs de contacter le personnel enseignant depuis les grilles, des interphones ont été installés aux entrées des écoles maternelles et élémentaires ainsi qu'à l'entrée de la cantine.

Entretien des routes départementales

Dans le cadre de l'entretien des routes départementales, la Direction des Routes 76 devrait procéder, durant le mois d'Avril, à la réfection des Routes Départementales RD.254 et RD.23, traversant notre village. Ces travaux feront l'objet d'une régulation de la circulation (sections en circulation alternée) pendant la durée des travaux, estimée à une dizaine de jours. Dès la fin de ces travaux, la signalisation au sol sera refaite et les ralentisseurs (coussins berlinois) pourront être reposés Rue Guy de Maupassant.



CALENDRIER DES ANIMATIONS A VENIR ET DATES A RETENIR

Dimanche 18 Mars 2018	Marche organisée par Loisirs & Fêtes (à 9h00 au calvaire)
Jeudi 29 mars 2018	Conseil Municipal (Budget & P.L.U.)
Dimanche 01 Avril 2018	Chasse à l'œuf à Miromesnil
Vendredi 06 avril 2018	Inscriptions à l'Ecole Élémentaire
Vendredi 06 avril & Samedi 07 avril 2018	Inscriptions à l'Ecole Maternelle
Jeudi 12 Avril 2018	Goûter des Anciens au Presbytère



TOURVILLE INFOS

Tél : 02.35.04.40.41 Fax : 02.35.04.86.59
e-mail : mairie.tourville.sur-arques@wanadoo.fr
Site de la commune : www.tourville-sur-arques.fr

Édition : Mars 2018

« Bravo les gars ! »



Dans la nuit du 1er au 02 mars, une pluie verglaçante tombait sur Tourville. Dès quatre heures du matin, les agents perchés sur leur tracteur salaient les rues et les trottoirs de la commune afin que chacun puisse au petit matin rouler sans trop de crainte de glisser. Il faut saluer leur courage au service des administrés.
Nous rappelons qu'un arrêté du maire n° 2013-12-001 en date du 16 12 2013 oblige chaque résident à déneiger et à rendre praticable leur trottoir au droit de leur propriété.

Lionel AVISSE
Maire

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018

Le recensement est terminé !!

Nous tenons à remercier tous les habitants de Tourville pour l'accueil réservé à nos agents recenseurs. Cette opération s'est déroulée dans de bonnes conditions, et d'après les premiers renseignements, notre population serait en légère baisse. Ce sondage a pu être réalisé grâce à l'implication de Madame Biot, Messieurs Capron et Bonvalet, ainsi qu'à Sonia qui a suivi quotidiennement l'évolution du recensement.

« Les Romans Passants... »



L'activité « Les Romans Passants... » évolue.

Grâce à la générosité d'un artisan de la commune, à la participation active de Tourvillais et des agents techniques, vous pouvez désormais prendre et apporter des livres dans la boîte à livres.

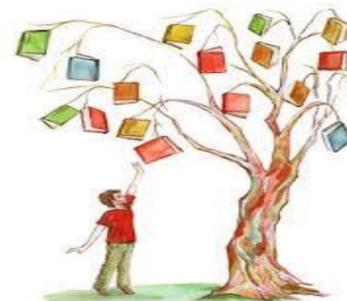
Totalement libre d'accès, elle est située entre le panneau d'affichage et la boîte à lettres de La Poste.

Cette initiative répond à une demande de nos administrés tout en s'inscrivant dans notre démarche Développement Durable.

« **Le Civisme de chacun sera le gage de la pérennité de cette activité.** »

La Boîte à Lire... c'est :

- **accessible** : 7 jours/7 – 24 heures /24.
- **simple** : prenez un ouvrage qui vous tente, lisez-le à votre rythme, rapportez-le ou échangez-le avec un autre.
- **gratuit** : ce système d'échanges est fondé sur le civisme et le partage.



VIE SCOLAIRE

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2018-2019 auront lieu :

- **Ecole Maternelle** : le vendredi 06 avril de 15h à 18h et le samedi 07 avril de 10h à 12h,
- **Ecole Élémentaire** : le vendredi 06 avril de 11h30 à 12h30 et de 15h à 18h.

Se munir : du livret de famille, du carnet de santé ou certificat de vaccination, d'un justificatif de domicile, pour les hors-commune : apporter une dérogation délivrée par la mairie de Tourville-sur-Arques.

Il sera demandé un certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école.



COMBIEN ÇA COUTE ?

A titre d'information, et comme il le fait ponctuellement pour divers postes de dépenses communales, Mr le Maire communique le montant des charges financières que représentent les écoles maternelles et élémentaires sur l'année 2017 :

- Frais de fonctionnement : **100 738.80 €** (Energies, fournitures, transports, entretien...)
- Investissement : **10 583.82 €** (Fenêtres + VMC + ordinateurs)
- Frais de personnel détachés à l'école maternelle et participation des services techniques à l'entretien : **68 153.70 €**
- **Soit un total de 179 476.32 €**

Mr le Maire précise que la commune a participé aux frais de repas de cantine pour un montant de **7471.07 €** et a attribué un agent supplémentaire à l'aide aux repas des petits pour un montant de **5532.24 €**.

A titre d'exemple, le CCAS a dépensé **6698,78 €** en 2017 pour les colis de Noël et pour le repas aux ainés.

DEVELOPPEMENT DURABLE

NOUVEAU pour la réduction des déchets, un service en ligne, uniquement réservé aux habitants des communes de l'agglomération, a été mis en place par www.dieppemaritime-eco.fr.

Afin de lutter contre les dépôts systématiques en déchetterie ou dépôts sauvages, Dieppe Maritime a mis en place un nouveau site Web collaboratif qui va permettre aux habitants d'un même territoire de donner ou vendre des produits plutôt que de les jeter. Ce service est entièrement gratuit, facile d'utilisation et accessible depuis un ordinateur, smartphone ou tablette.

Il apporte un moyen de désencombrer son garage tout en réalisant de « bonnes affaires » ou de recréer du lien avec ses voisins.

NOUVELLE ASSOCIATION « DANSE AVEC TOURVILLE »

L'association « Danse avec Tourville » a été créée le 12 février 2018, elle se compose d'un bureau dirigeant de 3 membres : Mr Alain Collé (Président), Mme Martine Gricourt (Trésorière) et Mme Marie Jung (Secrétaire), pour un total de 18 danseurs. Ils pratiquent « des chorégraphies de Danse en ligne », et s'entraînent 1h30 tous les 15 jours dans la Salle Polyvalente de la commune. Il reste des places disponibles pour s'inscrire. Pour plus de renseignements, merci de contacter **Mr Collé au 02.35.04.42.69**.



MARCHE ORGANISEE PAR LOISIRS ET FETES



Loisirs et Fêtes a organisé sa 1^{ère} « Marche de la saison » le 18 février dernier. Tout le petit groupe a effectué un peu plus de 8kms entre Tourville - Sauqueville - Ecorcheboeuf - Château de Beaumais - Aubermesnil et retour à Tourville.

N'hésitez pas à participer à la prochaine sortie pédestre qui aura lieu le dimanche 18 mars 2018, rendez-vous au calvaire à 9 heures.

Vous serez les bienvenus !!

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

E.R.D.F. a chargé la mairie d'effectuer le recensement des habitants dont l'état de santé nécessite impérativement la fourniture d'électricité (personnes sous-assistance respiratoire, dialyse, etc...).

Si vous êtes dans ce cas, merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie.



EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-huit décembre à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué en date du 11 décembre 2017, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mr Lionel AVISSE, Maire.

Approbation du Procès-verbal de la séance du 13 novembre 2017

Le Procès-verbal de la séance du 13 novembre 2017 est adopté à l'unanimité, sans observation.

Urbanisme : Application du Droit des Sols - Nouveau Bureau Instructeur au 1er janvier 2018

Convention Cadre Prestations

Tenant compte de la décision de Dieppe-Maritime, reçue le 2 octobre 2017, de résilier le 31 décembre 2017 la convention n° CI-15/114 liant notre collectivité dans le cadre de l'Application du Droit des Sols depuis le 1er juillet 2015,

Mr le Maire propose d'approuver les termes de la nouvelle convention de mise à disposition de moyens avec la Ville de Dieppe pour l'application du droit des sols (ADS) et l'instruction des autorisations d'urbanisme à compter du 1er janvier 2018 et de l'autoriser à signer celle-ci.

Il indique que Mr le Président de l'Agglomération Dieppe-Maritime doit soumettre au Conseil communautaire une proposition de délibération pour le remboursement à la commune de 1 € par habitant sur un fonds de concours.

Titularisation d'un Agent

M. le Maire rappelle au Conseil municipal qu'un adjoint administratif a été mis en stage le 1er janvier 2017 au grade d'adjoint Administratif territorial 2ème classe Catégorie C1, temps complet.

La période de stage de l'agent a été probante, M. le Maire propose au Conseil municipal de titulariser cet agent à compter du 1er janvier 2018 au grade d'adjoint Administratif territorial, catégorie C1, au 5ème échelon de son grade, IB 352 et IM 329. La reprise d'ancienneté sera modifiée dès le calcul par le Centre de Gestion dont la demande est en cours.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve et accepte la titularisation de l'agent au 1er janvier 2018 au grade proposé.

Mise en place du RIFSEEP

Présentation au Conseil municipal du nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique d'Etat applicable pour les collectivités territoriales. Décret n° 2017-513 du 20 mai 2014 portant création de ce nouveau régime indemnitaire. Celui-ci remplacera le régime actuellement instauré depuis 2008.

Communications et informations

Collège d'Offranville

Le Syndicat du collège Jean Cocteau ayant été dissous, le collège ne percevra plus la subvention alimentée par les communes pour lui permettre des réalisations pédagogiques telles que les voyages scolaires.

Mme la maire d'Offranville nous propose, tout comme le fera sa commune, une participation sous forme de subvention annuelle de 30 € par élève (ce montant est pour le moment donné à titre indicatif) afin de permettre au collège de continuer à bénéficier de ses activités pédagogiques.

Soixante-quinze élèves Tourvillais sont inscrits au collège Jean Cocteau d'Offranville.

Lotissement BERTIN

M. le Président de l'association syndicale des copropriétaires du Clos Saint Martin ainsi que la trésorière et le secrétaire du syndicat ont été reçus en mairie. M. le Maire leur a fait part de l'intention de la commune de reprendre la voirie privée du lotissement ainsi que les espaces verts détenus en commun par les propriétaires.

Une assemblée générale de l'association se réunira à ce sujet en janvier 2018.

Plan Local d'Urbanisme

Le PLU de Tourville sur Arques est en cours de finalisation. Une réunion sera prévue en début d'année 2018, elle permettra de faire le point sur ce dossier en réunissant les membres de la commission PLU, le cabinet SOLIHA et les différents services de l'État.

Plan Communal de Sauvegarde

Cet outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des différents acteurs de la gestion du risque a été finalisé récemment dans notre commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Deux mallettes regroupant les différents documents établis avec l'aide des Bassins Versants et réunissant la totalité du travail effectué par la commission PCS de Tourville sur Arques sont désormais à notre disposition en cas d'évènement majeur.

Impôts Locaux

En 2017 notre collectivité a touché 102406 € au total pour la taxe d'habitation. Cette taxe est due par tous les occupants de locaux affectés à l'habitation et à leurs dépendances au 1er janvier d'imposition.

En 2018 la commune de Tourville sur Arques devrait recevoir un montant sensiblement identique. En ce qui concerne les années suivantes nous n'avons pour le moment aucune information émanant des services de l'État si ce n'est que la taxe d'habitation sera supprimée progressivement pour 80% des ménages.

Les Temps d'Activités Périscolaires

Les représentants des parents d'élèves ont été reçus en mairie par le Maire et les adjoints. Les TAP s'arrêteront définitivement en fin d'année scolaire et la Maison des Jeunes de Neuville Lès Dieppe, qui assurait ces TAP, a fait une proposition aux parents pour l'organisation de nouvelles activités.

Vérification des bornes incendie

L'agglomération Dieppe Maritime va signer une convention avec la Sté VEOLIA pour la vérification des bornes incendie.

Prochain Conseil municipal : Lundi 19 Février 2018 à 18 h30.

Les différents points de l'ordre du jour étant épuisés, M. le Maire Clôture la séance du Conseil municipal à 20 H 30.